



Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Académie d'Orléans-Tours

Lycée polyvalent François Rabelais
28, quai Danton
37 500 CHINON
FRANCE

MARCHES DE FOURNITURES COURANTES ET PRESTATIONS DE SERVICES
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

LOCATION – MAINTENANCE DE MATÉRIELS REPROGRAPHIQUES
D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Marché référence :

MA-FOUR-2301

SOMMAIRE	PAGES
TITRE 1 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES	3
ARTICLE 1 : Spécifications réseaux minimales obligatoires	3
ARTICLE 2 : Mise en service	3
ARTICLE 3 : Configurations détaillées des matériels mis à disposition	4
TITRE 2 : CONDITIONS PARTICULIERES	4
ARTICLE 4 : Conditions de livraison et d'accès aux locaux d'installation	4
ARTICLE 5 : Maintenance des matériels installés	4
<i>Article 5.1 : Maintenance préventive</i>	4
<i>Article 5.2 : Maintenance curative</i>	5
ARTICLE 6 : Consommables et pièces détachées	6
<i>Article 6.1 : Consommables</i>	6
<i>Article 6.1 : Pièces détachées</i>	6
ANNEXE 1 : Fiche technique solution reprographique 1	7
ANNEXE 2 : Fiche technique solution reprographique 2	8
ANNEXE 3 : Fiche technique solution reprographique 3	9
ANNEXE 4 : Fiche technique solution reprographique 4	10
ANNEXE 5 : Fiche technique solution reprographique 5	11
ANNEXE 6 : Fiche technique solution reprographique 6	12
ANNEXE 7 : Fiche technique solution reprographique 7	13

TITRE 1 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES**ARTICLE 1 : SPECIFICATIONS RESEAUX MINIMALES, OBLIGATOIRES :**

L'ensemble des solutions reprographiques installées doivent obéir aux spécificités réseaux minimales et obligatoires suivantes :

- 1) Carte réseau Ethernet 100Mbps/s ;
- 2) Protocole réseau IP avec attribution automatique d'adresse via DHCP ;
- 3) Protocoles d'impression réseau : LPR/LPD - IPP - SMB ;
- 4) Langage de description des pages : PCL Postscript ;
- 5) Utilisation en mode numérisation possible ;
- 6) Fonction d'authentification individuelle sur un domaine Windows et sur un annuaire LDAP ;
- 7) Enregistrement automatique des consommations centralisé sur un unique serveur ;
- 8) Configuration du parc machines de façon centralisée sur un serveur unique (lien avec la base LDAP, relevé des consommations, gestion des quotas...), le serveur étant fourni par l'établissement mais le logiciel de suivi doit être fourni ;
- 9) Impression depuis des clefs USB connectées directement sur les photocopieurs.

ARTICLE 2 : MISE EN SERVICE :

La mise en service réseau sera réalisée conjointement avec l'administrateur du réseau informatique de l'établissement.

Suite à l'installation physique des machines, le titulaire du marché doit fournir aux Services gestionnaires de l'établissement un tableau d'adressage des machines sur le modèle ci-dessous :

NUMERO	LIEU D'INSTALLATION	MODELE	ADRESSE MAC
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Le titulaire du marché devra également transmettre les documentations et drivers pour chacune des machines.

Une assistance technique sera assurée par le titulaire du marché, si besoin est :

- à l'implémentation des machines sur les réseaux de l'établissement selon les protocoles propres à ce dernier ;
- à la configuration du logiciel de suivi.

ARTICLE 3 : CONFIGURATIONS DETAILLEES DES MATERIELS MIS A DISPOSITION :

Les matériels mis à disposition doivent présenter les configurations techniques minimales ci-dessous présentées (annexes 1 à 7).

TITRE 2 : CONDITIONS PARTICULIERES

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE LIVRAISON ET D'ACCES AUX LOCAUX D'INSTALLATION :

Les différents locaux d'installations des solutions reprographiques demandées au présent marché sont desservis comme suit :

NUMERO	LIEU D'INSTALLATION	ACCESSIBILITE
1	Bâtiment B Agence comptable	Rez-de-chaussée
2	Bâtiment B Administration	1 ^{er} étage Ascenseur desservant le niveau
3	Bâtiment C Salle des professeurs	Rez-de-chaussée
4	Bâtiment C Vie scolaire	Rez-de-chaussée
5	Bâtiment C Salle C307	3 ^{ème} étage Ascenseur desservant le niveau
6	Bâtiment J Salle J002	Rez-de-chaussée
7	Bâtiment H Centre de documentation et d'information	2 ^{ème} étage Ascenseur desservant le niveau

ARTICLE 5 : MAINTENANCE DES MATERIELS INSTALLES :

La maintenance comprend toutes les interventions, l'entretien complet des matériels, les visites de maintenance préventives et curatives, le remplacement des pièces usagées ou détériorées ainsi que la fourniture des consommables nécessaires au bon fonctionnement des solutions reprographiques installées.

Article 5.1 : Maintenance préventive :

La maintenance préventive couvre toutes les opérations de vérification, de contrôle, de test, de réglage, d'entretien et de nettoyage courants et de remplacement des pièces d'usure courante permettant au matériel d'être utilisé par l'établissement selon l'usage auquel il est destiné.

La maintenance préventive s'opère sur site, pendant les heures d'ouverture de l'établissement et peut être complétée par un système de télémaintenance permettant la gestion à distance des consommables et la prévention des pannes, le cas échéant.

Toute intervention sur site est recensée par le prestataire dans le carnet de bord mentionné à l'article 5.2 ci-après.

Article 5.2 : Maintenance curative :

La maintenance curative couvre toute intervention du prestataire rendue nécessaire afin de rendre utilisable un des éléments essentiels du matériel.

La demande de dépannage des machines est effectuée par courriel des Services gestionnaires de l'établissement auprès du titulaire du marché. En cas de panne importante (photocopieur hors service...), le prestataire disposera de 04 heures à compter de la réception dudit courriel pour procéder à une intervention et une remise en état du matériel défaillant. Pour les pannes de moindre gravité (celles permettant d'utiliser les fonctions minimales du matériel), le prestataire disposera d'un délai de 08 heures, à compter de la réception du courriel sus-mentionné, pour intervenir sur site.

Les opérations de maintenance s'opèrent sur site, durant les heures d'ouverture de l'établissement selon le planning suivant :

JOURS	HORAIRES
Lundi	08h00 – 18h00
Mardi	08h00 – 18h00
Mercredi	08h00 – 13h00
Jeudi	08h00 – 18h00
Vendredi	08h00 – 16h00

Le prestataire chargé de la maintenance est tenu de mettre à disposition du titulaire du marché, un système d'assistance à distance pour l'utilisation de certaines fonctionnalités ou pour le règlement d'un problème technique simple ne nécessitant aucun déplacement du technicien dédié.

Toute intervention sur site est recensée par le prestataire dans le carnet de bord préalablement mis en œuvre par le titulaire. Celui-ci peut être dématérialisé dès lors que le pouvoir adjudicateur y conserve un accès immédiat et instantané et une visibilité optimale des opérations ainsi consignées.

La remise en fonctionnement du matériel défaillant doit être effectuée dans les 24 heures ouvrées suivant l'alerte lancée par les Services gestionnaires de l'établissement. Passé ce délai, le titulaire du marché s'expose à l'application de pénalités financières telles que définies au cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G).

Les travaux et réparations non prévues au marché devront faire l'objet d'un devis détaillé transmis par le titulaire aux Services gestionnaires de l'établissement. Ceux-ci feront l'objet d'une facturation distincte après validation du personnel habilité à engager financièrement le pouvoir adjudicateur à savoir :

- le Chef d'établissement, ordonnateur des dépenses et recettes ;
- le Secrétaire général, ordonnateur secondaire des dépenses et recettes.

ARTICLE 6 : CONSOMMABLES ET PIÈCES DÉTACHÉES :Article 6.1 : Consommables :

L'ensemble des machines devra être installé avec les consommables qui lui sont liés.

Un jeu de consommables supplémentaire devra être fourni pour permettre d'amorcer un réassort ultérieur dans les meilleures conditions. Cette clause s'entend également pour les différents bacs de récupérations installés.

Le titulaire du marché ne pourra, en aucun cas, et de quelque façon que ce soit, limiter le réapprovisionnement en consommables de l'établissement. Ce dernier reste seul maître de la gestion de son stock. Il est entendu que le non-respect de cette clause par le titulaire suffit à lui seul au pouvoir adjudicateur pour dénoncer et résilier le marché ou l'accord-cadre, objet de la présente consultation dans les formes prévues par la réglementation en vigueur.

Le titulaire du marché doit fournir aux Services gestionnaires de l'établissement un tableau de référencement des consommables des machines sur le modèle ci-dessous :

NUMERO	LIEU D'INSTALLATION	MODELE	DESIGNATION DU CONSOMMABLE	REFERENCE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

Article 6.2 : Pièces détachées :

Le titulaire du marché ne devra, dans ses opérations de maintenance, assurer le remplacement des pièces défectueuses des machines installées, que par des pièces détachées constructeurs, certifiées et garanties comme telles.

Toutefois, si le remplacement des pièces ne peut être assuré par des pièces détachées constructeur, certifiées et garanties comme telles, le titulaire devra préalablement à son intervention technique définitive, recueillir le consentement du pouvoir adjudicateur. A défaut, ce dernier pourra, au frais du titulaire du marché demander la remise en état sans délai du matériel concerné.

Date, cachet et signature du candidat.

« Document lu et approuvé dans toutes ses clauses »

Annexe1 : Fiche technique solution reprographique 1 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment B, Agence comptable, rez-de-chaussée
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	Solution couleur 35 pages par minutes Formats A3 - A4 - A4R - A5 5 sources de papier pour une capacité totale de 3 000 pages minimum Bypass 300 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m ² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m ² , étiquettes par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Tri croisé
IMPRESSION ET NUMERISATION	Contrôle d'impression réseau PCL/PS Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	Carte fax permettant l'envoi et la gestion de télécopies depuis un P.C 3,5 Go de mémoire RAM 160 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support
ADRESSE I.P. DE CONNEXION	10.37.5.210

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 2 : fiche technique solution reprographique 2 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment B, Administration, 1 ^{er} étage
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution couleur 55 pages par minutes Formats A3 - A4 - A5 4 sources de papier intégrant 2 chargeurs de 1 500 feuilles tandem, 2 magasins de 500 feuilles chacun pour une capacité totale de 4 000 pages minimum Bypass 300 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), jusqu'à 250 gr/m² en magasin, étiquettes par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Agrafage et brochure 1 et 2 points, pique à cheval Module triage Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>3,5 Go de mémoire RAM 320 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support</p>
ADRESSE I.P DE CONNEXION	10.37.5.20

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 3 : Fiche technique solution reprographique 3 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment C, Salle des professeurs, rez-de-chaussée
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution noir et blanc en libre-service 55 pages par minutes Formats A3 - A4 4 sources de papier (magasins de 500 feuilles) pour une capacité totale de 2 000 pages minimum Eléments chauffants pour maintien en température des chargeurs papiers Bypass 300 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m², films rétroprojections, étiquettes et transparents par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Agrafage Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS Gestion des comptes individuels et badges ou codes d'accès personnels Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>2 Go de mémoire RAM 160 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support</p>
ADRESSE I.P. DE CONNEXION	192.168.231.175

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 4 : Fiche technique solution reprographique 4 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment C, Vie scolaire, rez-de-chaussée
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution noir et blanc en libre-service 25 pages par minutes Formats A3 - A4 3 sources de papier (magasins de 500 feuilles) pour une capacité totale de 1 500 pages minimum Bypass 256 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m², films rétroprojections, étiquettes et transparents par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS Gestion des comptes individuels et badges ou codes d'accès personnels Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>2 Go de mémoire RAM 160 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support</p>
ADRESSE I.P DE CONNEXION	10.37.5.211

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 5 : Fiche technique solution reprographique 5 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment C, Salle C307, 3 ^{ème} étage
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution noir et blanc en libre-service 35 pages par minutes Formats A3 - A4 3 sources de papier (magasins de 500 feuilles) pour une capacité totale de 1 500 pages minimum Bypass 300 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m², films rétroprojections, étiquettes et transparents par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS Gestion des comptes individuels et badges ou codes d'accès personnels Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>2 Go de mémoire RAM 160 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support</p>
ADRESSE I.P. DE CONNEXION	192.168.227.178

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 6 : Fiche technique solution reprographique 6 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment J, Salle J002, rez-de-chaussée
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution noir et blanc en libre-service 45 pages par minutes Formats A3 – A4 4 sources de papier (magasins de 500 feuilles) pour une capacité totale de 2 000 pages minimum Eléments chauffants pour maintien en température des chargeurs papiers Bypass 300 gr Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m², films rétroprojections, étiquettes et transparents par bypass Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum Recto-verso automatique des pages Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS Gestion des comptes individuels et badges ou codes d'accès personnels Impression réseau Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum Scan to mail Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>2 Go de mémoire RAM 160 Go de capacité espace disque Ecran tactile Meuble support</p>
ADRESSE I.P DE CONNEXION	192.168.230.176

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.

Annexe 7 : Fiche technique solution reprographique 7 :

LIEU D'INSTALLATION	Bâtiment H, Centre de documentation et d'information, 2 ^{ème} étage
CONSUMMATIONS ESTIMEES	Selon article 3 du règlement de consultation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	<p>Solution noir et blanc en libre-service pour originaux de type feuilles, livres, objets tridimensionnels</p> <p>25 pages par minutes</p> <p>Formats A3 – A4</p> <p>3 sources de papier (magasins de 500 feuilles) pour une capacité totale de 1 500 pages minimum</p> <p>Bypass 256 gr</p> <p>Grammage papier de 60 à 90 gr/m² à partir des magasins (recto verso automatique inclus), 60 à 160 gr/m², films rétroprojections, étiquettes et transparents par bypass</p> <p>Chargeur automatique de documents recto-verso de 80 pages minimum</p> <p>Recto-verso automatique des pages</p> <p>Tri croisé</p>
IMPRESSION ET NUMERISATION	<p>Contrôle d'impression réseau PCL/PS</p> <p>Gestion des comptes individuels et badges ou codes d'accès personnels</p> <p>Impression réseau</p> <p>Scanner réseau couleur 50 pages par minutes minimum</p> <p>Scan to mail</p> <p>Conversion des fichiers numérisés au format .pdf A-1 b</p> <p>Impression et numérisation depuis/vers une clé U.S.B</p>
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SPECIFIQUES	<p>1 Go de mémoire RAM</p> <p>160 Go de capacité espace disque</p> <p>Ecran tactile</p> <p>Meuble support</p>
ADRESSE I.P. DE CONNEXION	192.168.231.176

La fiche décrite ci-dessus ne reprend que les spécifications techniques minimales exigées par le pouvoir adjudicateur. Chaque candidat est libre de proposer des matériels techniquement et technologiquement plus élaborés, dans la limite d'une offre économiquement raisonnable et cohérente.

Cette proposition ne pourra en aucun cas être assimilée à une variante telle que définie par le Code de la commande publique.